

**LA
LIEUTE
NANCE**

Honfleur

Un rempart sur la Seine

Honfleur
**LA
LIEUTENANCE**
Un rempart sur la Seine

Pages de garde :
Honfleur, le Vieux Bassin et la Lieutenance, début du XX^e siècle.
Plaque photographique, Fonds Ranguen.
Honfleur, musée Eugène Boudin

© Éditions des Falaises, 2023
16, avenue des Quatre Cantons - 76000 Rouen
102, rue de Grenelle - 75007 Paris
www.editionsdesfalaises.fr



Les éditions des Falaises tiennent à mettre en valeur, avec leurs ouvrages, des lieux emblématiques du patrimoine normand dont la Lieutenance, inaugurée le 8 avril 2023, fait partie.

Coordination et suivi éditorial :
Benjamin Findinier
et Johanne Gallet

Conception graphique :
Éditions des Falaises

Auteurs

Florian Bonhomme
Archéologue à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) de 2007 à 2018

Michel Daeffler
Docteur en histoire et ingénieur au CNRS de 2002 à 2023

Hélène Dupont
Archéologue, périodes médiévales et modernes, Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), CRAHAM, UMR 6273, UniCaen-CNRS

Benjamin Findinier
Directeur des musées et du pôle patrimoine et lecture publique de Honfleur

Cédric Fisson
Chargé de mission « Qualité de l'eau et transfert des connaissances », GIP Seine-Aval

Johanne Gallet
Directrice de la Lieutenance

Maïlys Lallauret
Archéologue, spécialiste en archéologie du bâti, Ville de Laval (contractuelle à l'Inrap entre 2019 et 2021)

Pascal Lelièvre
Président de la Société normande d'ethnographie et d'art populaire « Le Vieux Honfleur »

Yves Lescroart
Inspecteur général honoraire des Monuments Historiques

Christophe Maneuvrier
Maître de conférences en histoire, directeur adjoint de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (Université de Caen Normandie/CNRS)

Nathalie Pallu de la Barrière
Docteure en histoire médiévale, Université Paris 7

Photographies :
Jean-François Lange

Le projet de la Lieutenance a été l'objet d'une longue et patiente élaboration. Un comité scientifique a notamment été créé pour concevoir le discours historique, artistique et scientifique présenté dans le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Ce comité était composé de :

Philippe Bernouis
Attaché de conservation au Service patrimoine, Conseil départemental du Calvados

Florian Bonhomme
Archéologue de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) de 2007 à 2018

Aurélien Bouchinet-Desfrieches
Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'Auge de 2008 à 2018

Michel Daeffler
Docteur en histoire et ingénieur au CNRS de 2002 à 2023

Benjamin Findinier
Directeur des musées et du pôle patrimoine et lecture publique de Honfleur

Cédric Fisson
Chargé de mission « Qualité de l'eau et transfert des connaissances », GIP Seine-Aval

Johanne Gallet
Directrice de la Lieutenance

Pierre Jan
Responsable des archives municipales de la Ville de Honfleur

Pascal Lelièvre
Président de la Société normande d'ethnographie et d'art populaire « Le Vieux Honfleur »

Yves Lescroart
Inspecteur général honoraire des Monuments Historiques

Christophe Maneuvrier
Maître de conférences en histoire, directeur adjoint de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (Université de Caen Normandie/CNRS)

Alain Morice
Fondateur et administrateur de l'association La Chaloupe d'Honfleur

Nathalie Pallu de la Barrière
Docteure en histoire médiévale, Université Paris 7

Pierre Schmit
Directeur de La Fabrique de patrimoines en Normandie de 2015 à 2020

La maîtrise d'ouvrage générale du projet a quant à elle été assurée par la Ville de Honfleur, représentée par son maire Michel Lamarre, vice-président du Conseil départemental, et notamment :

Agnès Maurugeon
Directrice des services techniques

Benoît Suter
Responsable du service Bâtiments

Benjamin Findinier, Johanne Gallet, Marie-Pierre Marcq

La maîtrise d'œuvre a été assurée par :

Phase 1 - restauration : Lefèvre
Architectes - Daniel Lefèvre

Phase 2 - aménagement : Lympia
Architecture - Maxime Faure

Archéologie : INRAP - Florian Bonhomme, Cyril Marcigny

Muséographie : phase de conception, Adrien Stalter ; suivi de production, Anne Stéphan

Scénographie : atelier Deltaèdre - Noémie Grégoire et Claire Holvoet-Vermaut

SOMMAIRE

Préface	7
La Lieutenance, une réhabilitation au long cours JOHANNE GALLET	13
Synthèse de l'étude archéologique des bâtiments HÉLÈNE DUPONT, MAÏLYS LALLAURET, FLORIAN BONHOMME	25
La capsule temporelle de la Lieutenance	36
La Lieutenance : évolution des fonctions PASCAL LELIÈVRE	39
Honfleur, ville d'estuaire CÉDRIC FISSON	51
La place forte honfleuraise du XIV^e au XVI^e siècle NATHALIE PALLU DE LA BARRIÈRE	65
Honfleur, porte du royaume sur le monde (XV^e-XVIII^e siècle) CHRISTOPHE MANEUVRIER	75
De la ville industrielle à la ville touristique PASCAL LELIÈVRE	87
La marine honfleuraise des XVI^e et XVII^e siècles MICHEL DAEFFLER	99
Alexis Langin, un patron pêcheur d'aujourd'hui à Honfleur	108
Honfleur en ses murs, une ville, un port, en Pays d'Auge YVES LESCROART	111
Honfleur et la Lieutenance : une histoire de représentations BENJAMIN FINDINIER	129



PRÉFACE

Si la Lieutenance pouvait parler, elle raconterait mieux que quiconque pratiquement cinq siècles de l'histoire honfleuraise, avec toutes ses épopées : d'abord fortifier, protéger, surveiller, être un rempart face à l'estuaire, puis devenir le centre de l'administration maritime de la ville en étant la maison du Lieutenant du Roi.

Elle a vu bien des bateaux partir avec de grands découvreurs, puis revenir d'horizons lointains. Plus tard, échappant à la destruction, par les hasards du temps et des décisions, elle deviendra un élément pictural de premier plan et inspirera bien des peintres, quels qu'ils soient, illustres ou méconnus.

La Lieutenance appartient désormais totalement aux Honfleurais, et ce depuis son acquisition en 2006, qui ne fut pas simple. En effet, il aura fallu négocier de façon adroite et sensible pour éviter qu'elle ne tombe entre les mains d'investisseurs privés, avec tous les risques que cela aurait supposé. Heureusement, nous avons franchi cette étape avec succès pour en faire aujourd'hui, au cœur de la ville, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime et une résidence d'artistes.

Quel meilleur rôle pouvait incarner cette maison historique des Honfleurais, ce patrimoine si cher à nos cœurs ? Elle représente tellement pour nous tous : la stabilité, un phare dans l'histoire, un rocher auquel on peut se raccrocher, notre histoire, nos souvenirs, notre enfance dont elle a illuminé les rêves. Tout se rattache à la Lieutenance, l'histoire maritime, l'histoire de la peinture, la légende des souterrains.

Aujourd'hui, elle se veut pédagogue. Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP) veut nous sensibiliser à notre patrimoine exceptionnel, nous enseignant comment s'est construite Honfleur au fil des siècles. En traversant les différentes pièces de la Lieutenance, on rencontre l'Histoire, de la naissance de la ville créée certainement par les Scandinaves, les Danois – d'où son ancien nom, *Honnefleu* –, à la manière dont elle s'est bâtie et avec quels matériaux, ce qui permet de comprendre l'importance de continuer à protéger notre patrimoine.

Enfin, elle abrite une résidence d'artistes dans une ville où la culture et les artistes ont une grande importance : Erik Satie, Alphonse Allais, Lucie Delarue-Mardrus, Albert Sorel, mais également Eugène Boudin, Claude Monet, Jongkind, Driès, tous ont été inspirés et habités par Honfleur, par la magie de ses couleurs, de sa lumière entre le ciel et l'eau. Oui, c'est ici, dans ce vieux monument protecteur que seront accueillis des artistes du monde entier en résidence, afin qu'après leur séjour, ils emportent avec eux un peu de cet esprit honfleurais, devenant ainsi nos meilleurs ambassadeurs.

La Lieutenance est toujours vivante et entame une nouvelle vie pour, nous le souhaitons tous, encore de longs siècles. Elle témoignera de notre passion pour Honfleur et continuera ainsi à être notre symbole.

Michel Lamarre
Maire de Honfleur

Vice-président du Conseil départemental du Calvados







LA LIEUTENANCE, UNE RÉHABILITATION AU LONG COURS

JOHANNE GALLET

Telle une sentinelle postée devant le Vieux Bassin, la Lieutenance semble toujours garder l'entrée du port. Cet édifice remarquable constitue une véritable mémoire de l'histoire de la cité ; en tant que dernier vestige important des fortifications, elle témoigne du passé militaire de Honfleur. Les évolutions architecturales de cet ouvrage sont profondément liées aux transformations de la ville. Ainsi, sa nouvelle mission au service du patrimoine et de la création artistique se met, une fois encore, au diapason de la ville, reflétant la dernière mutation de Honfleur devenue cité artistique à l'époque romantique et tournée à présent vers le tourisme patrimonial.

La genèse du projet

La Lieutenance a été achetée à l'État en 2004 par la ville ; celle-ci souhaitait que ce monument historique rejoigne le patrimoine des Honfleurais et retrouve toute sa superbe au cœur du port de Honfleur. Il était important de redonner une affectation à ce lieu afin de pérenniser son usage et donc son entretien et de permettre aux habitants et aux visiteurs de profiter de cet espace exceptionnel.

Par cette volonté, un projet de restauration générale de la Lieutenance a donc été initié, une étude architecturale étant commandée en 2007 à Daniel Lefèvre, architecte en chef des Monuments historiques. Cette restauration devait non seulement traiter les désordres structurels importants du bâtiment afin d'assurer la conservation de l'édifice et d'accueillir une nouvelle activité, mais aussi prendre en compte le caractère historique et l'identité artistique du lieu. Il fallait à la fois valoriser les vestiges que renferme l'édifice pour aider à la compréhension de son histoire, et restituer le caractère pittoresque de la Lieutenance afin de préserver l'esthétique qui avait fait de cet édifice une icône picturale.



Travaux sur l'aile en retour d'équerre du logis qui se déversait vers la cour, entraînant de profondes fissures. Les interventions ont consisté en une consolidation en sous-œuvre des fondations, un traitement et un rejointoiement des maçonneries (pierres éclatées remplacées, fissures remaillées par incrustation de briques neuves). © Catherine Auger

Ce diagnostic architectural, complété d'une étude historique menée par Christian Corvisier, a été la première étape d'un travail scientifique, et a permis à la ville de porter ce projet de réhabilitation du monument.

De par son intérêt patrimonial et pictural, il a semblé naturel d'attribuer à la Lieutenance une mission culturelle, un choix soutenu par les instances publiques qui conditionnaient d'ailleurs l'octroi de leurs aides financières à sa réalisation...

Une première réflexion s'est orientée vers les résidences d'artistes et a donné lieu à une étude qui a répertorié les types de résidence, les modalités d'accueil des artistes, la régle-

mentation de ces structures et a analysé les besoins du territoire par la rencontre de nombreux acteurs culturels. De ce travail est ressorti un programme répondant aux attentes de la Ville, qui souhaitait ouvrir la Lieutenance au public, valoriser le patrimoine maritime et accueillir des artistes. La ville de Honfleur a décidé ainsi de réhabiliter la Lieutenance en un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP), couplé à une résidence d'artistes. Un comité scientifique a été constitué afin d'en élaborer les contenus, s'appuyant sur un travail de recherche historique et scientifique.

Une restauration remarquable

Cette réhabilitation du bâtiment a été menée en deux phases importantes.

Dans un premier temps, des travaux de restauration du clos et du couvert, accompagnés d'une étude des éléments d'intérêt archéologique et historique, ont été entrepris entre 2015 et 2017. Ces travaux de gros œuvre ont permis la restauration des maçonneries et des couvertures, des reprises importantes en sous-œuvre du logis, la restauration de la voûte, la mise en valeur des parements, la réfection de la plupart des menuiseries, le bardage en essence de châtaigner d'un des pignons ainsi que la reconstitution de l'horloge de la façade de l'avant-porte.

Le suivi archéologique et les travaux historiques menés de pair ont permis de faire progresser les connaissances sur l'évolution de cet ensemble architectural, complexe dans son fonctionnement et sa chronologie. Des sondages ont mis en évidence des vestiges de la période militaire de l'ouvrage. Ce chantier archéologique a également donné lieu à quelques découvertes intéressantes, notamment une bouteille d'encre cachetée à la cire, retrouvée sous le plancher du pavillon au-dessus du passage voûté¹. Elle renfermait un parchemin de 1907, en excellent état de conservation, et des cartes postales écrites par des agents des Ponts et Chaussées témoignant de l'époque et des travaux réalisés. La ville a réitéré l'initiative pour les générations futures en déposant à son tour une capsule temporelle : une bouteille contenant une lettre du maire actuel et des cartes postales, laissant une trace de la vie des Honfleurais du XXI^e siècle.

La deuxième phase, engagée en 2019, s'est concentrée sur le second œuvre, c'est-à-dire



Une capsule temporelle, une découverte archéologique exceptionnelle. L'archéologue nous montre la bouteille d'encre et son contenu. © Catherine Auger



Pose d'un dallage extérieur en pierre naturelle dans le passage voûté de l'avant-porte. © Catherine Auger

les travaux d'aménagement des espaces permettant de fournir à l'édifice tous les équipements nécessaires à ses nouveaux usages, et sur la conception scénographique. Cette étape a nécessité une équipe de maîtrise d'œuvre aux multiples compétences regroupant architecte, muséographe, scénographe, bureau d'études et économiste, mais aussi une équipe de maîtrise d'ouvrage mobilisant pleinement différents services de la ville grâce à un très grand investissement de quelques agents. Cet aménagement intérieur d'environ 580 m² a fait face à des contraintes spatiales fortes pour créer des espaces fonctionnels, accessibles mais aussi esthétiques, alliant l'authenticité du monument à la modernité nécessaire pour un lieu d'habitation. Ce pari réussi offre à présent des salles d'accueil pour le public, des espaces d'exposition, des ateliers, des bureaux et des logements.

La lisibilité des interventions

La Lieutenance est un édifice complexe, témoignant de nombreux remaniements au cours de son histoire. Si les anciens aménagements intérieurs ont maintenant disparu, il est encore possible de percevoir quelques reliques de ce qu'ont pu être les espaces de la Lieutenance au cours des siècles.

Les vestiges visibles de l'édifice (postes de tir, chemin de ronde, mur de rempart) sont mis en valeur au sein du parcours muséographique afin que l'histoire du bâtiment soit perceptible par les visiteurs.

Par contraste, les éléments nouveaux sont traités dans un style architectural de notre époque afin que n'apparaisse aucune ambiguïté dans le traitement des apports contemporains, ceux-ci contribuant d'ailleurs à magnifier les éléments authentiques.

L'aménagement d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime dans la Lieutenance est chargé de sens. Aussi, le parti d'intervention architecturale dans ce lieu se devait-il d'illustrer la complexité et la variété du patrimoine de Honfleur et de la Lieutenance.

C'est ainsi que les trois salles d'exposition du CIAP ont été aménagées différemment, pour témoigner des trois grandes périodes d'utilisation de la Lieutenance.

Dans la première salle, des enduits à la chaux sur les murs et un sol en dalles de pierre, en copie de celles qui ont pu être retrouvées sur la courtine, rappellent l'esprit du fort militaire médiéval que fut ce lieu. Dans la seconde salle, l'esprit des travaux du XVII^e siècle est mis en évidence par des sols en tomettes. Enfin, dans la troisième salle est évoquée la Lieutenance du XIX^e siècle avec des lambris bas d'appuis, des plafonds moulurés et un parquet de chêne.

En ce qui concerne les ateliers et les zones réservées aux artistes, le traitement a été beaucoup plus simple et fonctionnel. Les matériaux ont été choisis pour leur facilité d'usage et leur durabilité pour des pratiques artistiques.

Lumière sur les métiers de restauration et d'exposition

Cette admirable restauration se remarque, certes, par l'utilisation de matériaux nobles mais aussi par la qualité du travail et permet ainsi de mettre à l'honneur des artisans qui ont mis tout leur savoir-faire d'exception au service du patrimoine. De nombreux corps de métier ont œuvré sur le chantier : maçons, charpentiers, menuisiers, ferronniers, tailleurs de pierre. Autant de compétences qui se



Arrivée de l'escalier d'un seul tenant, installation à l'aide d'une grue dans la salle d'accueil du CIAP. © Entreprise Gesbert

sont croisées, d'artisans animés par la qualité du geste et de la matière. Bien que souvent ouvriers de l'ombre, ces restaurateurs du patrimoine ont agi en véritables protecteurs de mémoire et ont participé activement à la sauvegarde du bâti.

De même pour la scénographie des lieux, où d'autres métiers très divers sont intervenus et se sont distingués, eux aussi, par leur talent dans la conception des reconstitutions virtuelles, des maquettes, du mobilier et dans les réalisations audiovisuelles et multimédia, tout ceci en étroite collaboration avec le comité scientifique, qui a suivi et validé les différentes étapes de création et fourni les nombreuses ressources.

Focus sur l'escalier hélicoïdal

Cet escalier est un magnifique ouvrage conçu par l'entreprise Gesbert à Tourgéville et a représenté quatre mois de travail. Le poteau central, en chêne de Bourgogne, a été tourné par une entreprise d'Auray (56) qui conçoit des mâts de bateaux. Les marches et contremarches sont en noyer d'Amérique. Le garde-corps et le plafond rampant, en contreplaqué cintrable de 9 mm, sont revêtus d'un placage noyer de 1,1 mm. Il a fallu 70 bandes de placage pour le recouvrement. Les parties cintrées en lamellé-collé ont été collées à l'aide d'une presse sous vide et nécessitèrent 25 kg de colle. L'assemblage intégral a été opéré en



Escalier hélicoïdal de l'entrée. © Jean-François Lange

atelier et l'escalier d'un poids d'1 tonne est arrivé sur site d'un seul tenant, nécessitant une grue pour la pose. Cet escalier, véritable chef-d'œuvre, trône à l'accueil et attire l'œil du visiteur dès son entrée dans le CIAP.

Un programme au service du patrimoine et de la création artistique

Les missions du CIAP

En accueillant un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, la Lieutenance s'engage aujourd'hui dans une mission de valorisation et de sensibilisation au patrimoine maritime et à l'environnement architectural. Ce nouveau dispositif complète le pôle dédié au maritime dont font partie le manoir du Désert, la chaloupe Sainte-Bernadette et le musée de la Marine qui abrite les collections maritimes de la ville. Le CIAP a pour enjeu de préserver et d'animer ce patrimoine maritime de la ville de Honfleur.

Ce centre d'interprétation est un équipement culturel de proximité, centre de ressources et de débats sur la présentation de la ville, son histoire et son patrimoine, permettant aux visiteurs de comprendre l'évolution urbaine et paysagère. Grâce aux recherches menées, au travail du comité scientifique et à l'ensemble des partenaires, le CIAP aidera à l'enrichissement des connaissances dans le domaine du patrimoine maritime honfleurais et normand. C'est un lieu de médiation, avec un programme riche et diversifié d'actions culturelles : expositions, visites thématiques, conférences, ateliers pédagogiques.

La Lieutenance, véritable porte d'entrée sur la ville, doit servir de point de départ à des

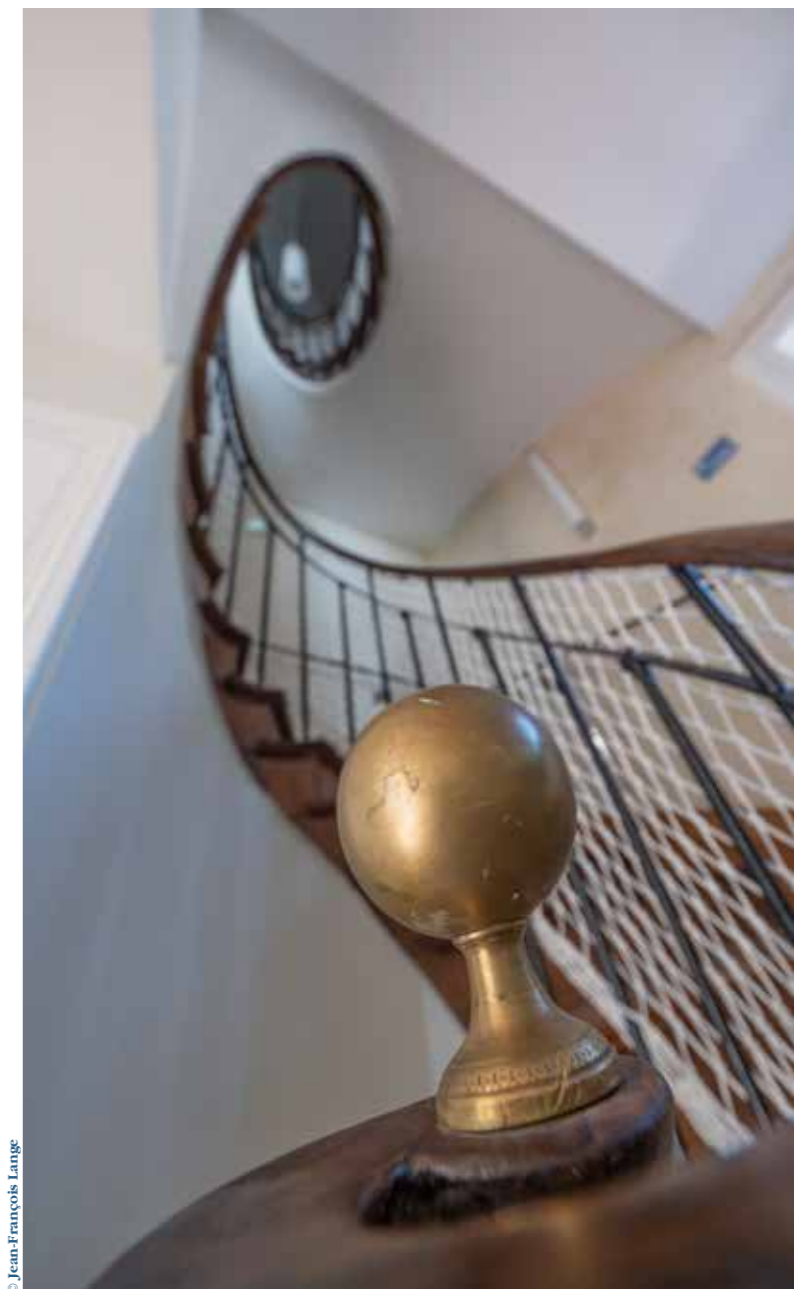
circuits permettant de découvrir les différents sites culturels de la ville et du territoire.

Le parcours de visite

Le CIAP propose une exposition permanente qui se déroule sur trois salles et se poursuit sur les terrasses du bâtiment. La scénographie des espaces d'exposition est conçue pour offrir une visite immersive et active grâce à des dispositifs variés : récits audio, reconstitutions virtuelles, maquettes, jeux de manipulation et vidéos. La visite démarre par la traversée d'une galerie de photos, illustrant le caractère maritime de la ville, qui mène aux terrasses. Les espaces extérieurs offrent au visiteur une lecture du paysage et guident son regard à différentes échelles. La première est celle de l'observation de la ville, son urbanisme, ses aménagements portuaires et ses évolutions dans le temps grâce à des reconstitutions virtuelles. Le deuxième niveau d'observation est celui du territoire dans lequel la ville s'insère, celui du paysage naturel, l'estuaire, la mer et l'arrière-pays qui ont façonné l'identité particulière de Honfleur.

Après cette lecture du « visible », le public entre dans les salles, dont le déroulé propose de partir d'une vision globale pour aller vers des contenus spécifiques. Ainsi, la première salle donne une approche historique de la ville, les grandes étapes de son origine à aujourd'hui. Située dans la pièce la plus ancienne de l'édifice, la période militaire y est principalement développée.

Dans la deuxième salle, une fois le contexte historique relaté, le visiteur est amené à comprendre ce qui a forgé le caractère maritime de la ville. Différentes facettes sont présentées, liées à la relation entretenue avec le fleuve et la mer. Ainsi sont évoqués les grandes explorations, la pêche, le commerce maritime, la



© Jean-François Lange



La salle 1 raconte l'histoire du port et la période militaire de Honfleur.
© Jean-François Lange

Fac-similé de façades traditionnelles de maisons honfleuraises. Cette maquette tactile montre l'emploi de différents matériaux de construction.
© Jean-François Lange



La salle 3 est dédiée à l'architecture, le dispositif central permet de découvrir et situer les sites patrimoniaux dans la ville. Une coupe archéologique à gauche, laissant le mur à vif, permet d'observer les matériaux et les vestiges du bâtiment.
© Atelier Deltaèdre (scénographie)



Manipe : «Faites tourner les cubes pour reconstituer les navires honfleurais !» Ce jeu permet de se familiariser avec les structures des bateaux anciens que l'on pouvait rencontrer à Honfleur.
© Jean-François Lange



Maquette tactile de la Lieutenance qui révèle les différentes parties architecturales du monument, le code couleur permet de comprendre l'évolution de l'édifice au fil des siècles. © Jean-François Lange



La projection met en scène le personnage historique de Binot Paulmier de Gonneville, explorateur du XVI^e siècle, qui raconte son expédition inopinée vers le Brésil.
© Jean-François Lange

traite dite «négrière», les chantiers navals, l'industrialisation du port et le tournant touristique amorcé par la ville depuis la fin du XX^e siècle. Une place est aussi donnée à l'art et à la force inspiratrice de Honfleur à travers la production artistique.

La troisième salle met en avant le patrimoine bâti. Les matériaux et les techniques de construction sont expliqués et illustrés par de nombreux sites patrimoniaux conservés dans la ville. Cette dernière séquence donne l'occasion de s'interroger sur ce qu'est le patrimoine, les enjeux de sa sauvegarde et l'importance de sa valorisation pour entretenir et enrichir l'identité de Honfleur.

Le parcours se poursuit dans un deuxième temps hors les murs pour approfondir des thématiques et mettre en lumière le patrimoine sauvegardé de Honfleur et ses collections. En

sortant de la Lieutenance, le visiteur, selon ses intérêts, est invité à continuer son circuit vers les musées ou vers les parcours thématiques.

L'accueil des artistes

La Lieutenance s'engage aussi dans une démarche de soutien à la création artistique, un symbole fort pour Honfleur rappelant que la ville a été une source d'inspiration de premier ordre pour de nombreux peintres, musiciens et écrivains. La résidence permet de soutenir les artistes en leur offrant un cadre propice à la création. Elle leur donne du temps, de l'espace et des moyens pour mener leurs travaux de recherche et de création. Elle propose aux artistes une inscription sensible et poétique dans le territoire et une exploration du patri-



moine selon des approches artistiques différentes. Elle essaie d'apporter un autre regard sur l'héritage maritime de la ville et de créer des passerelles entre le patrimoine et la création contemporaine.

L'artiste pourra ainsi s'intéresser au pouvoir d'évocation de cet environnement maritime, explorer et proposer le résultat de ses réflexions via des créations. Avec son langage, l'artiste produit des émotions, des sensations, des alertes et des questions.

Ce dispositif permet, en parallèle, d'initier le public à l'art contemporain et d'encourager les pratiques et les échanges artistiques grâce à des rencontres organisées entre l'artiste et le public.

Les époques et l'histoire de la ville ont, tour à tour, forgé l'empreinte du monument. La fonction de la Lieutenance, jamais figée, a toujours su évoluer. Par sa nouvelle mission, la Lieutenance perpétue ainsi son histoire en participant au dynamisme de l'activité patrimoniale et artistique de la ville. Elle fait le pari de participer activement au rayonnement artistique et culturel de Honfleur.

Le manoir du Désert, classé au titre des Monuments historiques en 1928, a été construit pour le compte des frères Le Danois, une famille d'armateurs avitailleurs honfleurais. Il est représentatif de l'architecture noble de la fin du Moyen Âge en Pays d'Auge. Les matériaux mis en œuvre, autant que sa structure, témoignent des savoir-faire et de l'importance de cet édifice à l'époque. Restauré par la Ville en 2021, il a aujourd'hui vocation à devenir un lieu de rencontre pour les habitants du Plateau.

© Jean-François Lange



Les jumelles installées sur les deux terrasses offrent des reconstitutions virtuelles du port montrant l'évolution du paysage du XVII^e au XIX^e siècle.

© La Lieutenance - Honfleur



La chaloupe *Sainte-Bernadette*, construite aux chantiers Meterie de Honfleur en 1926, est un ancien bateau de pêche, classé lui aussi Monument historique depuis 1983. Élément incontournable du patrimoine honfleurais, la chaloupe, restaurée au chantier du Poudreux, sera accostée dans le Vieux Bassin, devant la Lieutenance, et pourra naviguer en baie de Seine.

© Florence Leviels

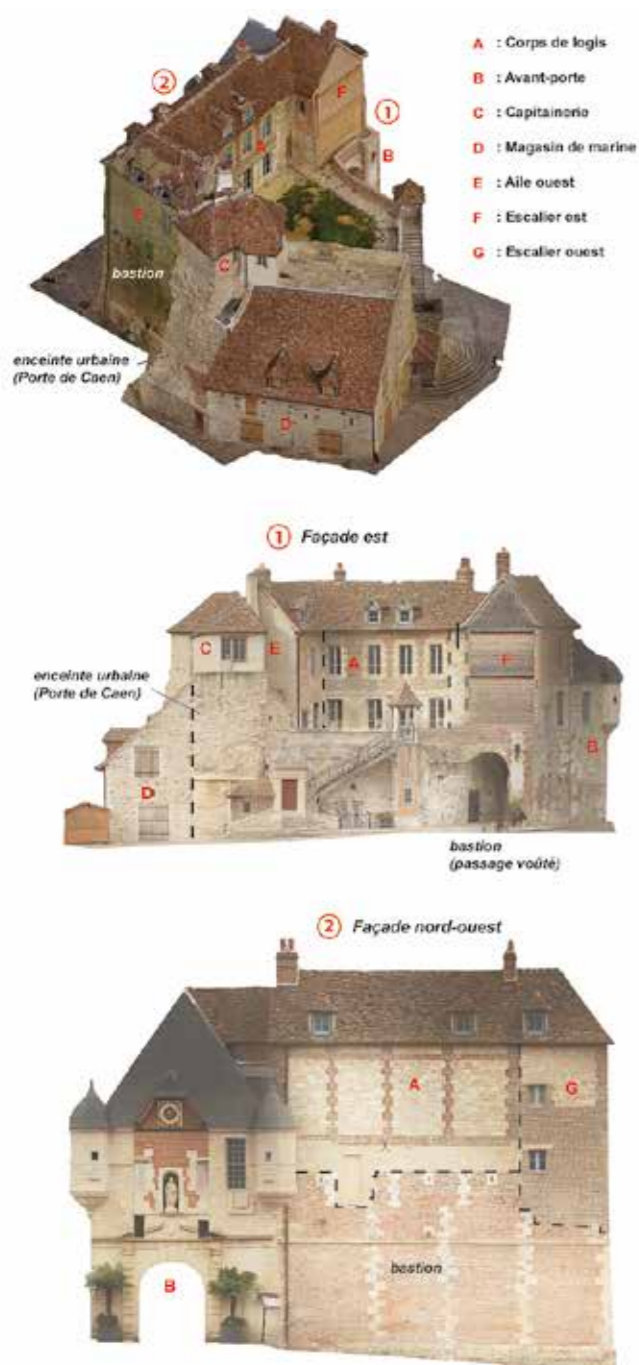


SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DES BÂTIMENTS

Hélène Dupont, Mailys Lallauret, Florian Bonhomme

Prescrite par le Service régional de l'archéologie de Normandie, une étude d'archéologie du bâti a été effectuée entre 2015 et 2017 par l'Inrap pendant les travaux de restauration de la Lieutenance. Cette étude a permis de mettre en lumière la chronologie de construction des édifices qui la composent. Classé en totalité au titre des Monuments historiques en 1909, l'ensemble est l'un des derniers témoins qui subsistent des fortifications urbaines de Honfleur. Situé à l'embouchure de la Seine à l'extrémité nord de la ville médiévale et moderne, enserré par « l'enclos » attesté dès le milieu du XIV^e siècle², il intègre les derniers vestiges du rempart urbain et de l'ancienne porte de Caen (ill. 2). Le boulevard est transformé en bastion au XVII^e siècle puis converti au XVIII^e siècle en logement du « lieutenant de roi », représentant local du souverain. En 1839, des destructions d'importance ont complètement remanié l'édifice et ses abords peu après la démolition des derniers vestiges des fortifications urbaines.

Les observations archéologiques mettant en œuvre différentes méthodes – analyse du bâti³, sondages sédimentaires⁴, photogrammétrie et dendrochronologie⁵ – se sont déroulées de concert avec les campagnes de restauration du monument. L'histoire architecturale de l'édifice, qui aboutit à celui que nous connaissons aujourd'hui, répond aux événements historiques qui ont conditionné l'évolution des défenses urbaines. La mise en phase proposée ici est éclairée par l'étude documentaire réalisée en amont de la restauration⁶. Les vestiges de l'enceinte de la ville (courtine et porte de Caen) et du bastion forment la structure et portent l'ensemble des bâtiments. Les édifices sont constitués d'un corps de logis (A), d'une avant-porte (B), de la capitainerie (C), d'un magasin de Marine (D), de l'aile ouest du logis (E), d'un escalier oriental (F) et d'un escalier occidental (G) (ill. 1). Quatre grandes phases de construction ont été mises en évidence (ill. 4) : la première correspond aux éléments de l'enceinte urbaine (courtine, porte de Caen et boulevard d'artillerie) probablement en partie reconstruits à la fin de la période médiévale ; une deuxième phase concerne la construction



Ill. 1 : Localisation des bâtiments sur les relevés photogrammétriques de la Lieutenance, Drone : S. Héribel-Panormandie ; Traitement : L. Vipard-Inrap ; DAO : M. Lallauret-Inrap.

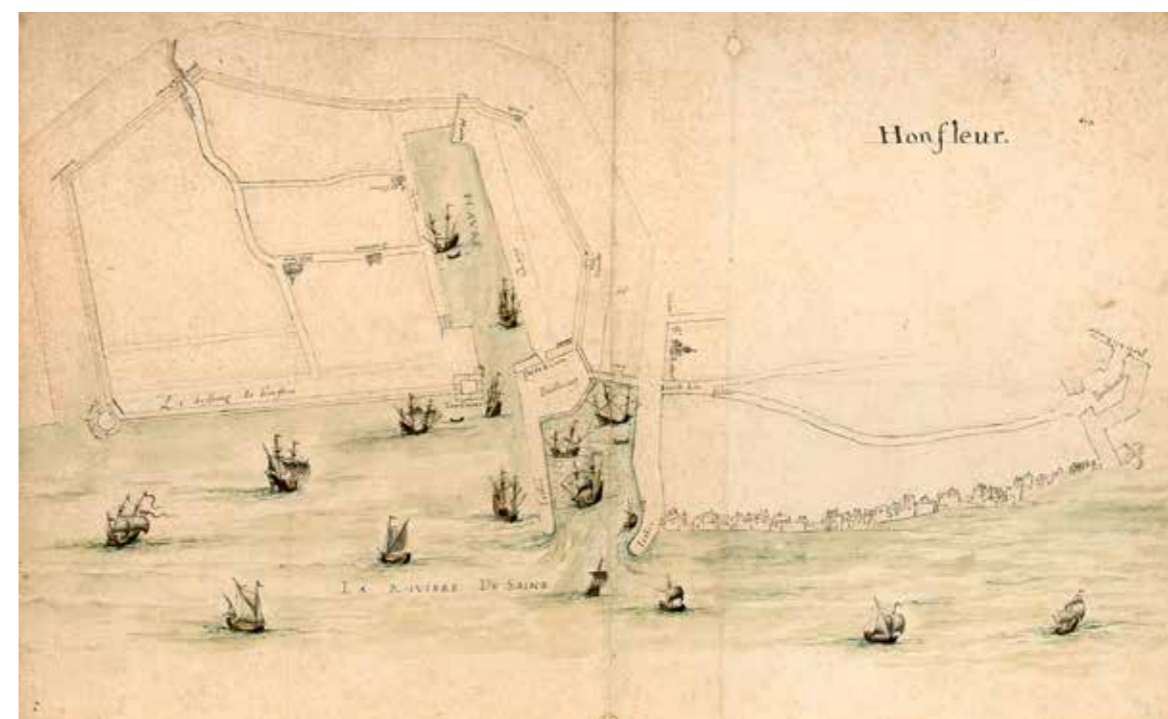


Ill. 2 : Schéma constitutif de « l'enclos » (fortifications urbaines) de Honfleur aux périodes médiévale et moderne, S.I.G : G. Léon-Inrap à partir de la base Patriarche-SRA de Normandie.

du bastion et de l'avant-porte au XVII^e siècle ; la création au XVIII^e siècle de la Lieutenance et l'édification d'un corps de logis, d'une capitainerie et d'un magasin de Marine appartiennent à une troisième phase ; enfin, une quatrième étape correspond aux modifications apportées au XIX^e siècle lorsque la Lieutenance est occupée par l'administration des Ponts et Chaussées.

La phase 1 : le rempart urbain, la porte de Caen et le boulevard d'artillerie (fin XV^e-début XVI^e siècle)

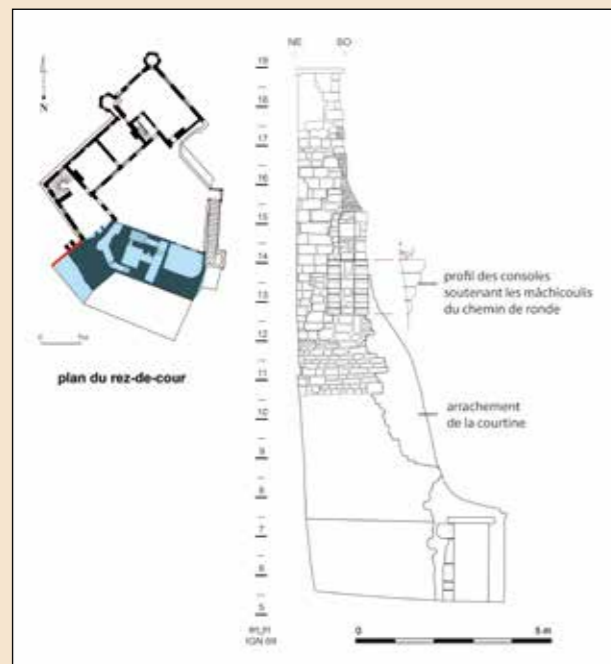
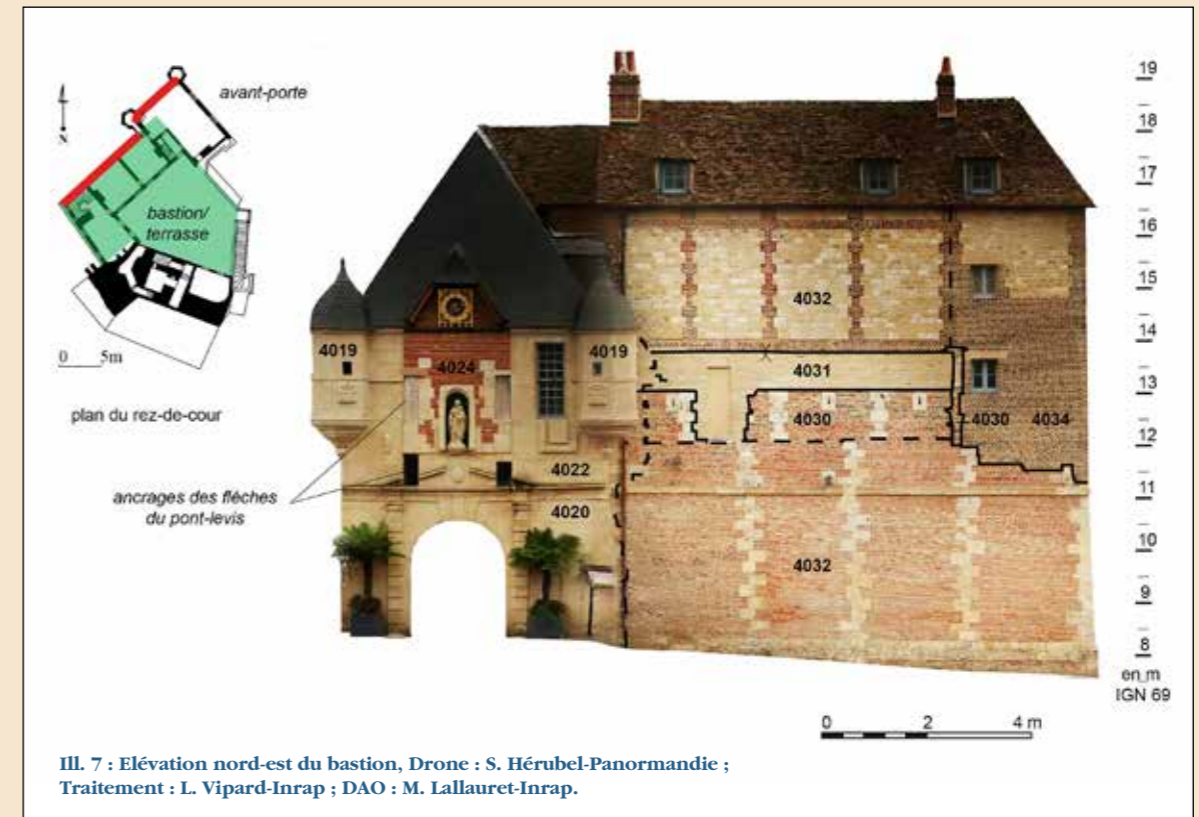
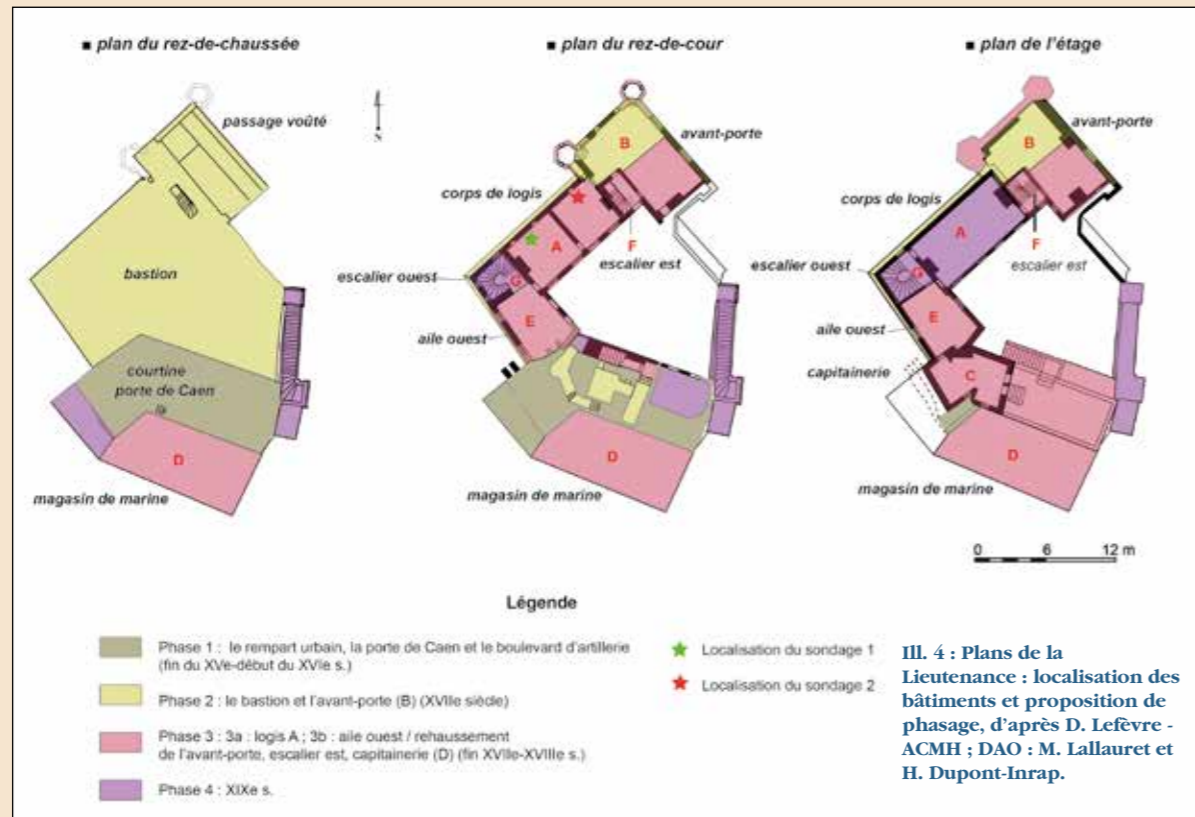
D'après les sources d'archives, le rempart urbain et la porte de Caen seraient reconstruits entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle.



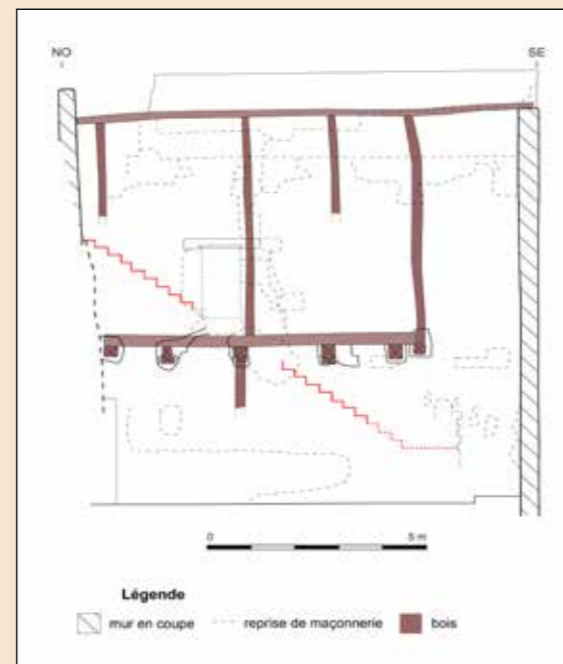
Ill. 3 : Extrait du plan de « l'enclos » vers 1580, Bibliothèque nationale de France, collection Gaignières, 5088 - Plan de l'« enclos », Honfleur, 1580. © BnF

Localisés sur un tronçon clé du dispositif défensif de la ville à hauteur du front nord de « l'enclos », ils forment un angle de flanquement crucial face à l'embouchure de la Seine, en vis-à-vis de la « Tour Carrée » et à l'entrée du havre intérieur (ill. 2). Le pan de la courtine identifié dans la Lieutenance présente encore des traces d'éléments de distributions *intra* et *extra muros*, permettant de documenter les circulations entre l'ouvrage militaire et la ville. Le plan de « l'enclos » esquissé en 1580 figure l'angle ouest de l'enceinte urbaine percée par la porte de Caen, protégée par un boulevard d'artillerie (ill. 3). La courtine est aujourd'hui conservée sur 13,80 m linéaire. D'une épaisseur moyenne de 4,60 m, elle est construite d'un épais blocage de moellons de calcaire et de silex masqué par des parements en pierres de taille en calcaire (ill. 1 et 4). Le segment qui

subsiste de la porte de Caen offre une mise en œuvre similaire. L'épaisseur du rempart a probablement été doublée au moment de la création du boulevard, ce qu'illustre le plan de 1580 (ill. 3). Le parement extérieur de la courtine présente deux consoles (ill. 5), derniers vestiges d'un chemin de ronde dont le sol a été mis en évidence dans les deux sondages sédimentaires (bât. A, sd.1 et 2 : ill. 4 et 8). Épais d'1,20 m, il est composé d'un blocage d'éclats et de moellons de calcaire et de silex noyés dans un mortier de chaux, encadré par des blocs équarris en calcaire. Un accès a été identifié grâce aux traces d'un escalier adossé au parement sud du mur de la porte de Caen et sur la courtine (ill. 6). Le boulevard d'artillerie de plan polygonal, tel que représenté sur le plan de la fin du XVI^e siècle, n'est plus perceptible dans le bâti (ill. 3).



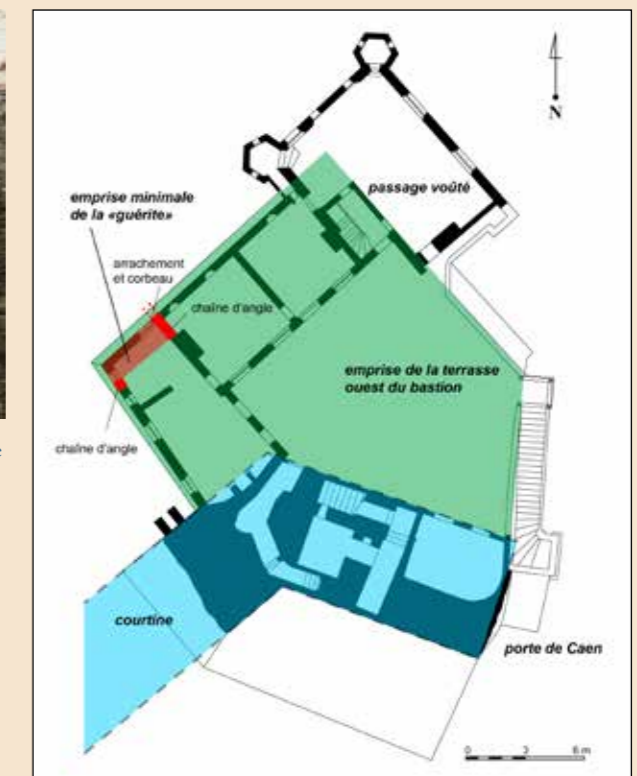
III. 5 : Profil des consoles soutenant les mâchicoulis du chemin de ronde du rempart, relevé : F. Bonhomme ; DAO : M. Lallauret-Inrap.



III. 6 : Trace d'un escalier sur l'élévation sud de la courtine (en rouge), permettant d'accéder au chemin de ronde, plan d'après D. Lefèvre-ACMH ; relevé : F. Bonhomme ; DAO : M. Lallauret-Inrap.



III. 8 : Sol du chemin de ronde découvert dans le sondage 1 situé dans l'angle nord-ouest du rez-de-chaussée du corps de logis.
© F. Bonhomme-Inrap.



III. 9 : Localisation de l'échauguette ou de la guérite d'angle, d'après D. Lefèvre-ACMH ; DAO : M. Lallauret.



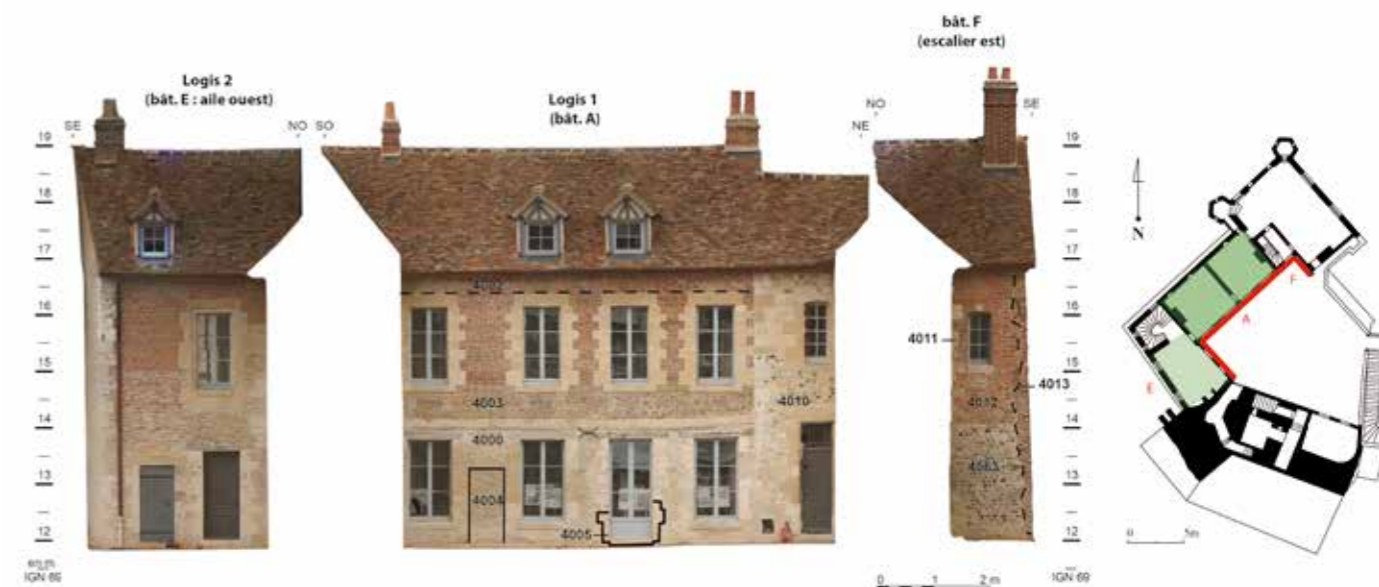
Ill. 10 : Ouverture de tir nord de type arquebusière-mousquetière pour canon à main, parement extérieur du parapet, relevé : F. Bonhomme ; DAO : M. Lallauret-Inrap.



Ill. 11 : *Intrados* du passage voûté et de la porte du bastion © F. Bonhomme-Inrap.



Ill. 12 : Escalier menant à la terrasse et au chemin de ronde du bastion depuis le passage voûté, d'après D. Lefèvre-ACMH. © M. Lallauret-Inrap



Ill. 13 : L'avant-porte : vue de l'élévation est. © F. Bonhomme-Inrap.

La phase 2 : le bastion et l'avant-porte (XVII^e siècle)

Le bastion (fin XVI^e siècle)

Après les guerres de Religion, les défenses de la ville sont rénovées pour s'adapter aux progrès de l'artillerie (talutage intérieur et extérieur des remparts et création d'ouvrages bastionnés). Ainsi, au boulevard de la future Lieutenance se substitue un bastion, formé d'un apport de terre retenue par un rempart et le doublement de la courtine. L'ouvrage est figuré de manière détaillée sur une vue cavalière datée de 1641. Inséré dans un sas encadré de deux portes, il permet d'aménager un accès vers la ville. Deux terrasses hautes semblent flanquer le passage voûté, débouchant sur un espace plus large vis-à-vis de la « Tour Carrée » à l'est de la porte de Caen. La Lieutenance n'en conserve aujourd'hui que la partie ouest (ill. 1 et 4). Les maçonneries conservées présentent un appareil à assises régulières de briques rouges,

encadré par un soubassement et un larmier* en pierres de taille de calcaire à silex (Cf. US 4029 : ill. 7) ; des harpes* de pierres de taille et un chaînage d'angle viennent raidir la maçonnerie en glacis*. Le larmier peut indiquer un niveau de circulation et par conséquent la hauteur de la terrasse lors de la construction du bastion. Au-dessus du larmier, le parapet* serait alors conservé sur environ 0,85 m de hauteur. L'absence d'ouverture de tir pour cet état de construction suggère une défense sommitale depuis les parapets. Ceci afin de protéger la porte de Caen à hauteur du goulet d'étranglement balayé par les angles de tir de la « Tour Carrée ». L'ajout des ouvertures de tir de type arquebusière-mousquetière pour canon à main se fait dans un second temps : le désaxement des harpes de raidissement en pierres de taille et la mise en œuvre de briques à pâte plus sombre l'indiquent clairement (Cf. US 4030 : ill. 7 et 10). Un arrachement visible à l'extrémité sud, à l'aplomb d'un corbeau, pourrait être le vestige d'un petit ouvrage

saillant à l'angle ouest du bastion (ill. 9). Une construction de type guérite* ou échauguette* peut ainsi avoir pour vocation de flanquer le front nord-ouest et l'entrée. La levée de terre qui forme le corps du bastion est retenue au nord-est par une élévation composée de pierres de taille en calcaire.

Le système de circulation à partir de la terrasse vers l'extérieur et les distributions intérieures de l'ouvrage sont encore perceptibles dans le bâti. Ainsi, bien que le passage voûté observé dans l'avant-porte semble résulter de plusieurs phases de construction, il semble trouver son origine dès la création du bastion. Son premier état est identifié dans la partie sud-est, dont l'*intrados** est plus bas que la partie nord-ouest (ill. 1, 4 et ill. 11). Le chaînage entre la voûte et le bastion ne présente en effet aucune trace de reprise. D'autre part, un escalier en vis antérieur à la construction de la « tour » d'escalier semble desservir directement le chemin de ronde et la terrasse du bastion depuis le passage voûté (Cf. bât. F : ill. 4 et 12).

Construction de l'avant-porte (bât. B) (ill. 1 et 4)

Élevée en pierres de taille en calcaire et ponctuellement en briques, l'avant-porte complète le passage couvert et s'orne en façade d'un fronton orné de tables décoratives réemployées (ill. 7). L'*extrados** du passage apparaît bâti partiellement dès sa construction, avec un niveau de plain-pied sur la terrasse du bastion. Elle conserve également les vestiges de l'ancrage des flèches du pont-levis, partiellement comblés au-dessus du passage charretier (ill. 7). Les élégantes échauguettes* polygonales semblent avoir été rajoutées dans un second temps.

La phase 3 : la Lieutenance (XVIII^e siècle)

Au milieu du XVII^e siècle, le déclassement militaire du port de Honfleur – au même titre que le port du Havre – rend obsolète la présence

de fortifications urbaines. Ce déclassement provoque à la fin du siècle un changement de destination du bastion converti en logement de fonction attribué au « lieutenant de roi ». Dans cet objectif, la partie ouest de l'ouvrage sert d'assise à la construction d'un logis et de nouveaux bâtiments envahissant progressivement la terrasse (Bât. A, C, D, E et G : ill. 4).

Le corps de logis principal (bât. A) et l'aile occidentale (bât. E)

Un corps de logis de plan rectangulaire (bât. A : 9 x 5 m) est construit sur le flanc nord-ouest du bastion (ill. 1 et 4). Ouvert sur la terrasse devenue cour privative, il se compose de trois niveaux d'une superficie totale de 135 m² et a été construit en deux phases (ill. 13). L'élévation nord s'appuie sur le dérasement* du chemin de ronde du bastion (*Cf.* le parapet 4030 : ill. 7). Repérable sur les murs gouttereaux nord et sud, la maçonnerie du premier niveau est composée de briques jaunes formant un appareil à assises régulières (US 4031 : ill. 7 et US 4000 : ill. 13). Ce premier niveau est surmonté au nord d'un appareil régulier de blocs équarris en calcaire organisé en quatre panneaux de largeurs irrégulières délimités par des briques appareillées en harpes verticales (US 4032 : ill. 7). Sur la façade sud, le second niveau présente une construction en briques à pâte rouge à brune, formant un appareil à assises régulières (US 4003 : ill. 13). La partie nord du pignon ouest se compose, au rez-de-chaussée, de maçonneries très hétérogènes en moellons de calcaire et silex (US 4063 : ill. 13). Selon les données documentaires, l'aile occidentale est rajoutée au corps de logis vers 1730. La totalité du bâtiment est alors rehaussée. La façade se compose désormais de deux niveaux ouverts par une porte sur la cour et une fenêtre à l'étage. Les sols sont alors surélevés : un premier plancher sur lambourdes, découvert lors de la restauration du logis, est ainsi remblayé d'une chape sèche en argile. Un sol de carreaux de terre cuite est ensuite installé sur une épaisse barbotine de chaux. Au rez-de-chaussée, trois fenêtres sont aménagées : une petite à linteau cintré au nord-ouest,

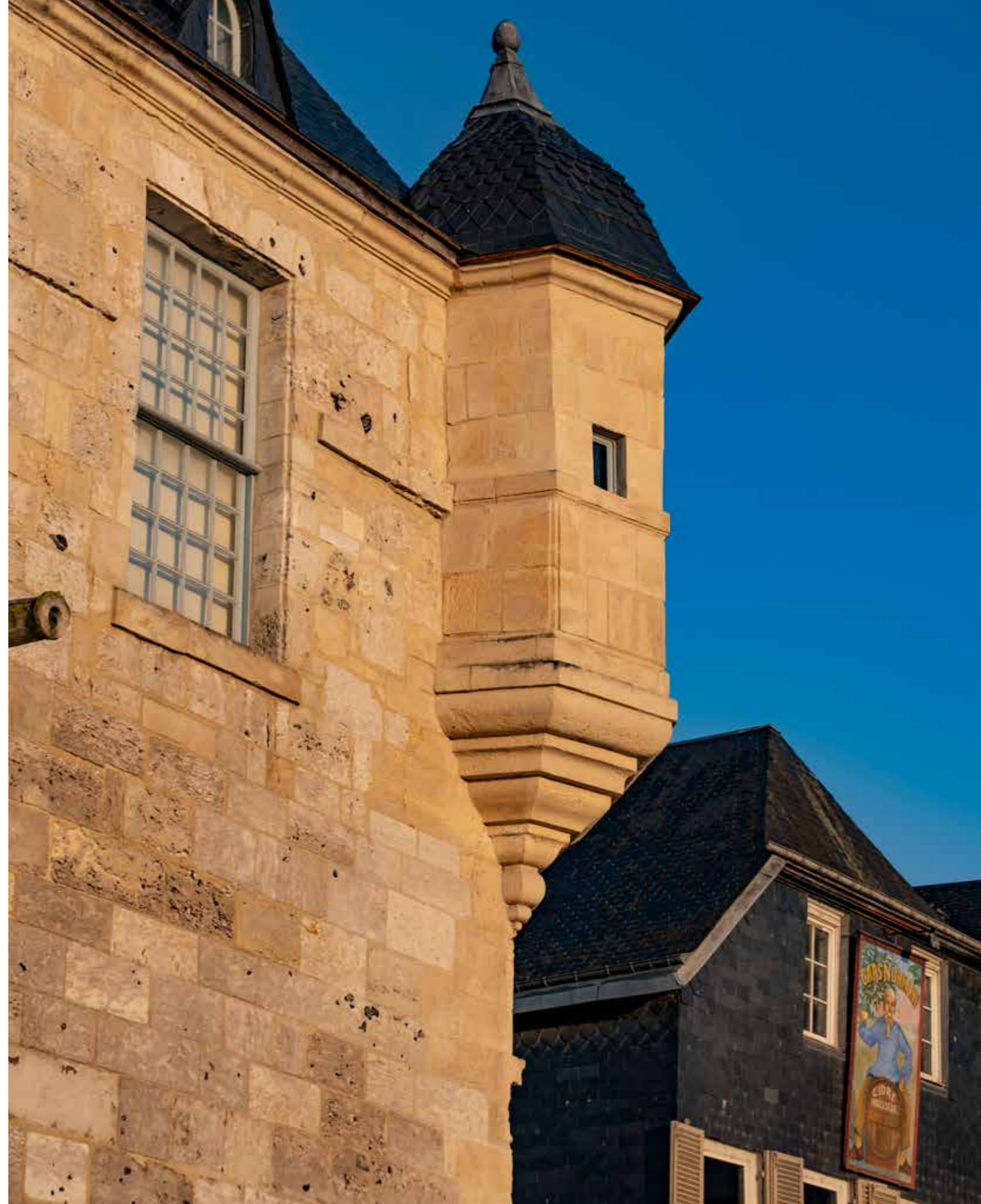
flanquée au sud-est par deux grandes ouvertures dont les jambages en pierres de taille en calcaire soutiennent un linteau en bois (ill. 13). Entre ces deux fenêtres, des pierres de taille en calcaire peuvent constituer le vestige d'une ouverture primitive ouverte au sud (US 4004 : ill. 13). À l'étage, les deux fenêtres encadrées de pierres de taille en calcaire sont entièrement reprises : deux baies sont condamnées puis une nouvelle est reperçée. C'est cette façade qui permet d'établir que la reconstruction de l'angle (bât. G) intègre cette phase de travaux (ill. 1 et 4).

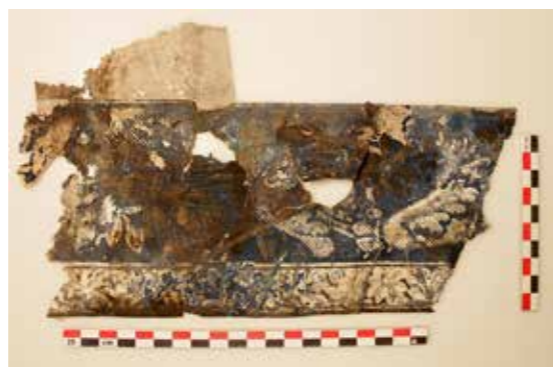
Rehaussement de l'avant-porte et de l'aile orientale au corps de logis (bât. B et F)

Une aile orientale tronquée au corps de logis primitif est également construite au moment de l'ajout de l'aile occidentale. La porte du bastion est alors fortement remaniée : deux baies sont ouvertes à l'est et les échauguettes semblent reconstruites. Le cheminement entre les terrasses du bastion est modifié avec le percement d'une porte. L'ensemble fait l'objet d'un rehaussement avec la construction d'un étage appareillé en briques. Une harpe d'attente en pierre de taille calcaire peut même indiquer un projet d'extension de l'étage sur la porte du bastion au nord. C'est peut-être à cette occasion que l'escalier oriental est surélevé, afin d'homogénéiser la hauteur des élévations (bât. F : ill. 4).

La Capitainerie (bât. C)

Cette petite construction élevée sur un niveau, hébergeant la gestion administrative du port, est installée à la jonction de la courtine et de l'aile occidentale du corps de logis (bât. C : ill. 1 et 4). Elle est desservie depuis la terrasse par un escalier installé sur le flanc nord du rempart et creusé dans son épaisseur. Une volée de marches permet également une circulation intérieure depuis l'aile ouest. Une construction en deux temps peut être définie, avec un agrandissement vers l'est. Le mur sud est dérasé sur sa partie orientale et le pignon est





Ill. 15 : Fragments de papiers peints prélevés lors de la restauration du logis.
© F. Bonhomme-Inrap.

entièrement reconstruit, probablement à cette occasion. Le bâtiment subit plusieurs remaniements, avec notamment une reconstruction de la façade.

Le magasin de Marine (bât. D)

Le magasin de Marine s'adosse à la courtine au niveau de son angle, jusqu'à l'ébrasement ouest de la porte de Caen (ill. 1, 4). La porte ouest est surmontée d'une gerbière* et l'ouverture orientale, d'embrasure plus conséquente, est couronnée de deux jours aménagés dans le tiers supérieur de l'élévation. Le plancher de l'étage permet l'utilisation de la porte percée dans l'épaisseur du rempart.

La phase 4 : les travaux du XIX^e siècle

Occupation de la Lieutenance par l'ingénieur des Ponts et Chaussées et les bureaux du port

À partir de 1785, peu avant la suppression définitive des charges de gouverneurs et de lieutenants royaux, la ville de Honfleur prend possession de la Lieutenance. À partir de 1808,

le préfet du Calvados met les bâtiments à disposition de l'ingénieur territorial des Ponts et Chaussées et du service des travaux du port. D'après les archives, l'ingénieur en poste en 1824 fait « des augmentations et améliorations considérables » de ses appartements. Une des couches de papier peint, prélevées lors de la restauration du logis, atteste en effet d'une campagne de décoration particulièrement soignée. Le motif à bayadère* crème et vert, une frise inférieure et un modèle floral à plusieurs couleurs, bien qu'à la mode autour de 1830, ne sont accessibles qu'à un milieu aisé urbain (ill. 15)⁷.

La tour d'escalier : reconstruction d'une guérite d'angle ? (bât. G)

La campagne de décoration s'accompagne de modifications dans la circulation entre les étages. À une probable guérite installée dans l'angle du bastion, succède ainsi une cage d'escalier permettant de distribuer les étages du corps de logis et de l'aile ouest sur lesquels elle s'adosse (bât. G : ill. 1 et 4). Cette reconstruction semble synchronisée à la mise à niveau des différents bâtiments. La tour d'escalier est appareillée au sud-ouest en moellons de calcaire assisés, avec un premier niveau en

briques sombres, tandis que l'étage est élevé en briques rouges et blocs équarris en calcaire. La façade est ouverte par deux fenêtres aménagées à chaque palier.

Des démolitions de 1839 à la protection par les Monuments historiques

En 1839, sur ordre de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, la terrasse basse est déblayée, ses murs d'enveloppe et ses escaliers démolis. L'ancien fossé, le pont et l'écluse sont supprimés peu après. Des travaux de remaniement de couverture de l'avant-porte, la présence de toilettes publiques et la prolifération d'affichages sur les murs dégradent peu à peu le bâtiment. Ces détériorations poussent les Monuments historiques à décréter la protection de la Lieutenance en 1909.

L'évolution générale du bâti de la Lieutenance, depuis l'enceinte urbaine jusqu'au bâtiment administratif, s'inscrit dans les changements affectant les villes depuis leur mise en défense jusqu'au démantèlement des fortifications. Le rempart de la fin du XV^e siècle, conservé à hauteur d'un pan coupé à l'ouest de la porte de Caen, sert d'appui à l'édification d'un bastion dans la première moitié du XVII^e siècle. Aucun vestige en lien avec le boulevard d'artillerie antérieur n'a pu être mis en évidence lors de l'étude archéologique. Le bastion est conservé sur sa partie ouest, identifié comme une terrasse haute, en opposition à la terrasse basse aménagée à l'est. Cet ensemble forme un bloc défensif en avant de l'enceinte urbaine et de la « Tour Carrée ». Il ceint une entrée de ville binaire, dotée à ce niveau d'un accès terrestre et maritime. Il assure ainsi un flanquement du fossé, des quais et du cours d'eau, en enserrant un passage couvert sous tous les angles. Au XVIII^e siècle, l'ouvrage militaire déclassé est fortement remanié. Les circulations font l'objet de modifications qui attestent l'abandon de sa fonction défensive. Le corps de logis, construit pour servir de logement de fonction au « lieutenant de roi », vient s'adosser à l'ensemble agrémenté rapidement d'une

aile occidentale provoquant une reconstruction partielle du pignon ouest. La Capitainerie est fondée sur l'angle de la courtine, puis agrandie.

Au cours du XIX^e siècle, la partie sud du passage voûté et du bâtiment assis sur son *extrados* est détruite ainsi que la partie orientale du bastion. Un accès à la terrasse, adossé au parement oriental du mur retenant la levée de terre, est ainsi édifié. Afin de faciliter les circulations entre le corps de logis et l'aile ouest, l'angle nord-ouest, à l'emplacement de la « guérite », est reconstruit pour aménager une tour d'escalier. À partir de 1839, l'ensemble est peu à peu démantelé jusqu'à son classement au titre des Monuments historiques en 1909.

En 1966, la ville projette d'utiliser l'édifice, toujours occupé par les Ponts et Chaussées, pour y abriter un musée. Des restaurations superficielles sur les maçonneries extérieures, charpente et couverture sont effectuées dans les années 1980. Le projet d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) et une résidence d'artistes débute par une véritable réhabilitation de l'ensemble à partir de 2015.

GLOSSAIRE

Bayadère : larges rayures disposées en bandes verticales (terme issu du textile d'origine indienne).

Dérasement : action d'abattre le sommet d'un mur.

Ébrasement : partie en biais de l'épaisseur d'un mur d'une baie.

Extrados : surface extérieure d'une voûte.

Échauguette : loge placée en encorbellement à l'angle d'une construction fortifiée.

Guérite : petite construction destinée à abriter une sentinelle en faction.

Glacis : mur ou talus incliné.

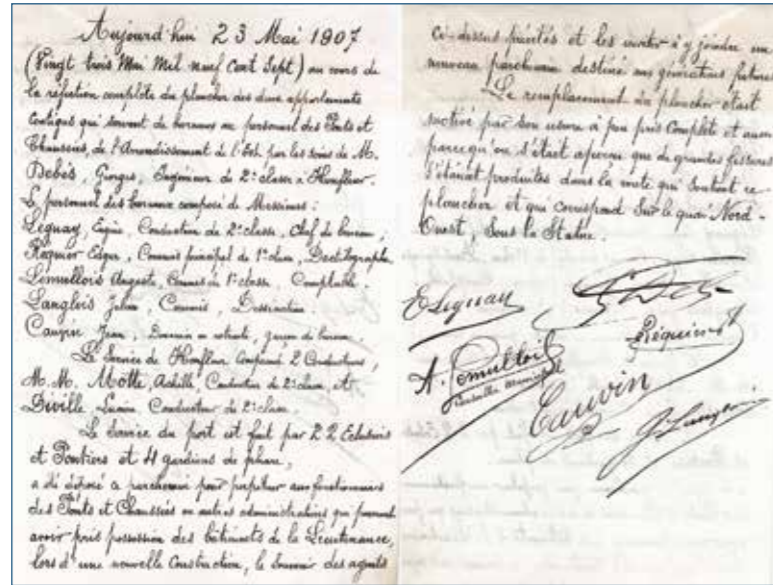
Harpe : Appareillage ponctuel d'un mur composé d'une superposition de moellons disposés alternativement en carreau et boutisse.

Intrados : surface intérieure d'une voûte.

Larmier : moulure ou corniche horizontale en saillie par rapport à un mur pour interrompre le ruissellement de l'eau au contact de la façade.

Parapet : Mur à hauteur d'appui destiné à protéger les combattants.

La capsule temporelle de la Lieutenance



Ill. 1. Message manuscrit à l'encre indélébile sur parchemin rédigé par Georges Debès, ingénieur des Ponts et Chaussées de Honfleur en poste en 1907 et signé par les agents du bureau du port. © Inrap



Ill. 2. Bouteille d'encre « de l'Etat civil » datée de 1888, contenant les messages et cartes postales datés du 23 mai 1907, et déposée par les agents des Ponts et Chaussées de Honfleur. Cette « capsule temporelle » a été découverte lors de la restauration de la Lieutenance. © Inrap



Ill. 3. Cartes postales et dessin à l'encre enroulés dans la bouteille. © Inrap

Une capsule temporelle « est une œuvre de sauvegarde collective de biens et d'informations, comme témoignage destiné aux générations futures »¹. L'invention de la première « capsule temporelle » désignée comme telle, comportant une sélection d'objets et de messages scellés dans un contenant, semble avoir été initiée par des universitaires exilés d'Europe vers les Etats-Unis dans les années 1930 (*idem*). La démarche fut renouvelée dans les années 1960 par des artistes américains dans le but d'ironiser sur l'idéal d'« encapsuler l'humanité elle-même » en ces temps de conquête lunaire. Plusieurs découvertes sont des « capsules témoins », comme la boîte découverte à Boston en 2015 sous le bâtiment d'État du Massachusetts et enterrée en 1795 par le gouverneur d'alors². Pas

de message dans cette boîte, mais des pièces de monnaie et des journaux. À Honfleur, la bouteille en verre découverte en 2015 dans la maçonnerie de la voûte du rez-de-chaussée du logis lors de sa restauration³ est donc une capsule temporelle intentionnelle plutôt précoce (ill. 2). Deux pages manuscrites sur parchemin sont accompagnées de cinq cartes postales reproduisant des vues photographiques du port, des rues de Honfleur et de la Lieutenance occupée à partir du début du XIX^e par les Ponts et Chaussées (ill. 1 et 3). L'une d'elle représente le dessin à l'encre d'un bateau à vapeur faisant la liaison entre Honfleur et Le Havre. La date du 23 mai 1907 accompagne tous les messages manuscrits. La démarche est éminemment ritualisée par celui qui semble en être l'ini-

tiateur, M. Georges Debès⁴, désigné comme ingénieur de 2^e classe des Ponts et Chaussées à Honfleur, qui a manifestement converti toute son équipe à l'aventure. Les documents sont soigneusement enroulés dans une bouteille d'encre indélébile utilisée par l'état civil, comme l'indique l'étiquette conservée sur son corps. Telle une bouteille à la mer, elle est scellée par un bouchon en cire. Tout indique donc qu'elle était destinée à préserver les messages « souvenirs » le plus longtemps possible. L'ingénieur le revendique en son nom et en celui des membres de son bureau, tous nommés et désignés par leur fonction : « ce parchemin (a été déposé) pour perpétuer aux fonctionnaires des Ponts et Chaussées ou autres administrations (...) le souvenir des agents ci-dessus précités et les inviter à y joindre un nouveau parche-

min destiné aux générations futures ». Le revers de chaque carte postale est signé par un des membres du bureau et accompagné d'un message destiné aux futurs agents administratifs qui découvriront la bouteille. Cette démarche dénote la foi toute républicaine de l'ingénieur en l'immortalité de l'administration publique... Le bateau à vapeur, dessiné à l'encre, est l'œuvre du dessinateur des Ponts et Chaussées ; une carte postale reproduisant une photographie de la Lieutenance est « destinée au dactylographe de l'avenir ! » et le comptable souhaite léguer sa carte postale au futur collègue dont il souhaite qu'il « la gardera en souvenir de moi ». L'épouse de l'ingénieur ordinaire a tenu également à signer son message... L'archéologie, science de l'artefact, ne permet quasiment jamais de

nommer et ainsi d'incarner directement, sans l'intermédiaire d'une interprétation, la structure ou l'objet qu'elle met au jour. Au-delà de la rareté de ce type de découverte, la sensation de proximité naît de la nomination des acteurs aujourd'hui disparus qui pourtant nous parlent directement et nous interpellent. L'émotion et le trouble prennent ici leur source dans le paradoxe apparent entre la poésie idéaliste du geste qui veut dompter l'inacceptable – le passage du temps, inexorable, et la finitude humaine – et la rigueur toute administrative dans le fait de préciser la fonction des agents du service du port de Honfleur, tout en décrivant les raisons pratiques du remplacement des planchers du logis...

1. KECK Frédéric, « Introduction », dans Gradhiva, *Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, Musée du quai Branly-Jacques Chirac, « Capsules temporelles », n° 28, 2018, p. 4.
2. HONTANG Alexis, « Une capsule temporelle de 219 ans révélée aux États-Unis », *La Croix*, 8 janvier 2015.
3. BONHOMME Florian et BILLARD Cyrille, « Honfleur – La Lieutenance, étude du bâti (2016) », notice archéologique, ADLFI. *Archéologie de la France – Informations*. L'ensemble des documents a été déposé au service des archives de la Ville de Honfleur.
4. Georges Debès, officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, est né en 1876 et décédé en 1950. Polytechnicien et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Honfleur entre 1906 et 1913, son portrait peut être daté entre 1939 et 1940 grâce à son uniforme de colonel du Génie et ses insignes (identification par Jean Descols, Bleu Horizon-Agence Française de conseil en histoire militaire). Bien que né à Paris et décédé dans la région parisienne, il est enterré avec son épouse dans le cimetière paroissial Sainte-Catherine à Honfleur. Ses états de service comme ingénieur des Pont et Chaussées et dans l'Armée française sont référencés à partir de la base de données « Léonore » des Archives nationales, des Archives de la Ville de Paris et du site collaboratif geneanet : <https://gw.geneanet.org/ariellebxd?n=debes&oc=&p=georges>.



LA LIEUTENANCE : ÉVOLUTION DES FONCTIONS

PASCAL LELIÈVRE

Entre le moment où a été aménagée la première porte au nord-ouest de l'enceinte, construite au XIV^e siècle pour protéger les habitants groupés autour du petit havre d'échouage de « honnefleu » et l'achat par la commune de Honfleur en 2004 de l'édifice baptisé du nom de Lieutenance, sept siècles se sont écoulés. Entre-temps, la simple ouverture sur la grève par laquelle on pouvait gagner Caen, la deuxième capitale du duché de Normandie, a été par étapes transformée en un puissant complexe défensif, pièce maîtresse du système de fortification d'une place forte royale dont la construction en pierre avait été commencée à l'initiative de Charles V. Elle en est aussi le dernier vestige, au terme d'un processus de démantèlement des fortifications de « l'Enclos » qui s'est échelonné des années 1670 aux années 1840, qui virent la démolition de la Tour Frileuse à l'angle nord-est de l'enceinte malgré les récriminations des premiers défenseurs du patrimoine. Pourquoi et comment la Lieutenance a-t-elle échappé au sort des autres ouvrages majeurs du système de fortification mis en place aux XIV^e et XV^e siècles, comme la Tour Carrée – qui lui faisait face de l'autre côté du pertuis du bassin intérieur – ou son homologue au sud-est, la porte de Rouen ? La clef d'explication est à rechercher dans l'analyse de l'évolution des fonctions qui lui ont été assignées au cours de l'histoire de la ville, et des adaptations sur le plan architectural qui ont été réalisées, passant du statut de porte fortifiée, désignée sous l'appellation de porte de Caen, à celui d'icône du patrimoine monumental de la ville sous le nom de Lieutenance. La volonté de l'État, celle des habitants et de leurs représentants ainsi que les hasards de l'histoire ont ainsi, tour à tour, contribué à sa sauvegarde.

**Vue de la Lieutenance
depuis la jetée de
Transit.**

© Jean-François Lange



Matthäus Merian (1593-1650) d'après Jacques Gomboust (1616-1668), *Honnefleuvr*. Gravure en taille-douce aquarellée, 1657. Musées du Vieux Honfleur, inv. Est 39.131

La porte de Caen : un des ouvrages majeurs de la défense de l'Enclos

Ce fut à l'initiative de Charles V qu'entre 1367 et 1371, le front de mer de l'Enclos⁸ fut protégé par des fortifications en pierre⁹. La porte s'ouvrait sur un espace dégagé en bordure de l'avant-port, relié déjà par un pont à la place de la Fontaine-Bouillante et à la haute rue d'un faubourg en construction au pied de la Côte de Grâce, qui sera désigné du nom de la patronne spirituelle de son église, sainte

Catherine. Cette voie empierrée conduisait à l'extrémité nord-ouest de ce faubourg et à la route de Caen qui empruntait la grève. C'était par cet axe que l'on pouvait tenter de pénétrer par surprise dans « la forteresse », car des navires pouvaient réussir à débarquer des hommes à l'extrémité de la rue Haute, baptisée probablement pour cette raison le « Maudit Bout ». C'est pourquoi la porte de Caen n'a cessé, jusqu'au début du XVII^e siècle, de faire l'objet de travaux afin de renforcer ses moyens de protection¹⁰.

Au départ, c'était une simple porte ménagée dans la courtine au nord de l'enceinte. Ensuite,

au cours de la guerre de Cent Ans, au début du XV^e siècle, elle fut protégée par l'adjonction d'un boulevard ceinturé d'ouvrages de charpenterie devant la muraille ; puis lors des travaux de renforcement des fortifications à la fin du XV^e siècle, pour les adapter aux progrès de l'artillerie, le bois laissa place à la pierre. Le boulevard protégeait à la fois la porte de Caen et la « jetée du milieu » qui délimitait, avec le quai « Blanchette »¹¹, le petit avant-port à l'extérieur de l'Enclos, tout en faisant bouclier à la Tour Carrée située de l'autre côté du pertuis du bassin d'échouage intérieur. Une avant-porte, face à la place de la Fontaine-Bouillante, y avait été percée. À l'intérieur, une terrasse plus haute fut aménagée dans le courant du XVI^e siècle : chaque terrasse était dotée d'une batterie d'artillerie. La milice urbaine assurait pendant la nuit la garde des portes de la ville, disposant d'un corps de garde à l'angle nord-ouest.

La Lieutenance : le symbole de la tutelle du pouvoir royal sur la ville

La porte de Caen, et tous les aménagements militaires qui lui ont été greffés, faisaient partie du domaine royal, comme l'ensemble des fortifications de la ville. Le pavillon construit au-dessus de la voûte de l'avant-porte vers 1580, avec ses échauguettes porteuses d'armoiries et le décor de sa façade réalisé au début du XVII^e siècle, affirmaient à l'entrée de l'Enclos l'autorité royale sur la ville. Le fait qu'il ait pu servir de temps à autre aux réunions du corps de ville, que l'horloge qui fut installée sur sa façade ainsi que les cloches surmon-



Échaugnette avec les armoiries de la ville. © Jean-François Lange



Passage voûté de l'avant-porte.
© Jean-François Lange

tant sa toiture représentent le temps civique, ne signifiait aucunement un affaiblissement de la tutelle royale sur la ville, puisque c'était le gouverneur qui était le président de droit de ces assemblées. Le gouverneur avait, certes, son propre logis de l'autre côté de l'entrée du havre d'échouage dans le prolongement de la Tour Carrée, mais son séjour à Honfleur à partir du XVI^e siècle était devenu très occasionnel, contrairement à son lieutenant qui le représentait et marquait la présence permanente du pouvoir royal dans la ville. L'installation du lieutenant du roi à la fin du XVII^e siècle dans le pavillon était donc logique et clarifiait en quelque sorte la situation, puisque dans le même temps les bourgeois, par souci d'autonomie, venaient d'acquérir leurs propres locaux – mais sans horloge, ni cloches dans « le logis Brucourt » en bordure de la place d'Armes, ce qui les dispensait de se réunir dans l'hôtel du gouverneur (en très mauvais état semble-t-il) ou dans le pavillon de la porte de Caen. L'initiative de cette installation du lieutenant du roi dans la porte de Caen vint du corps de ville lui-même, qui fit réaliser à ses frais les travaux d'agrandissement des locaux nécessaires pour l'accueillir, en construisant un petit immeuble sur la terrasse haute. Une extension y fut réalisée vers 1730.

La Lieutenance n'abritait-elle que la résidence du lieutenant du roi et le personnel à son service ? Probablement pas, car elle avait conservé quelque temps semble-t-il une fonction militaire avec son boulevard au nord (terrasse basse) doté de canons tournés vers la mer. Lors des périodes de guerre contre l'Angleterre, elle abritait encore probablement une partie des soldats établis en garnison à Honfleur. Mais à la fin du XVIII^e siècle, cette terrasse se mua en jardin d'agrément. De même, il semble que la milice urbaine, qui avait long-

temps disposé d'un corps de garde dans ses murs, l'avait aussi désertée. La Lieutenance n'était d'ailleurs plus, depuis les aménagements du Vieux Bassin dans les années 1680, l'une des deux entrées de la ville avec la porte de Rouen, mais seulement celle d'un petit îlot. On passait sous la voûte de son porche pour accéder à la jetée du milieu, à la cale de carénage et aux appentis construits en 1750 à l'initiative de l'Hospice qui les louait aux charpentiers et aux calfateurs de navires, et qui étaient adossés au mur de courtine. Le plus grand servait à abriter les appareils de marine et le plus petit, la pigoulière¹². Une cale d'abattage en carène fut aménagée le long du quai nord du bassin bordant ces appentis en 1782.

À la fin du XVIII^e siècle, le corps de ville désirent utiliser l'espace occupé par la Lieutenance pour construire une bourse de commerce obtint, par l'intermédiaire du duc d'Orléans, l'abandon de l'ensemble de l'édifice en échange d'une indemnité de logement de 1 900 livres par an au profit du gouverneur et de son lieutenant. La Lieutenance était promise à la démolition, mais la Révolution changea sa destinée.

La Lieutenance au temps de la Révolution : des fonctions provisoires de circonstance

L'Assemblée constituante ayant bouleversé l'ordre politique et administratif de la France, les fonctions de gouverneur et de lieutenant furent supprimées. La ville cessa de payer la redevance mais ne réalisa pas les projets de travaux pour lesquels la Lieutenance lui avait été cédée. Elle l'utilisa en fonction de ses besoins. Ainsi la municipalité installa-t-elle le



La terrasse et le logis.
© Jean-François Lange



Anonyme, fin du XVIII^e siècle, « La Lieutenance à la veille de la Révolution ».
Musées du Vieux Honfleur. © Illustria

tribunal de commerce nouvellement créé dans le pavillon. Il y resta jusqu'en 1836. Les autres parties furent affectées à différents usages que les circonstances politiques suscitérent : une pièce fut attribuée à la nouvelle Société des amis de la Constitution créée en 1791 mais celle-ci étant trop exiguë, elle l'abandonna l'année suivante et obtint de pouvoir siéger dans l'église Notre-Dame. Certaines parties servirent de prison : les Sœurs augustines y furent internées jusqu'au 28 juillet 1794. Le deuxième étage de la résidence du lieutenant fut loué comme logement.

La Lieutenance, le lieu d'administration et de gestion des activités portuaires (1808-2006)

En 1808, le préfet, embarrassé par la nécessité de loger les services du port, estima qu'il pouvait juridiquement disposer de l'ancienne Lieutenance pour les y établir. Il réquisitionna donc les locaux, à l'exception de la salle servant au tribunal de commerce : les deux pièces situées en façade de la terrasse haute servirent



La douane bouchait le passage voûté.
Honfleur, Musée Eugène Boudin

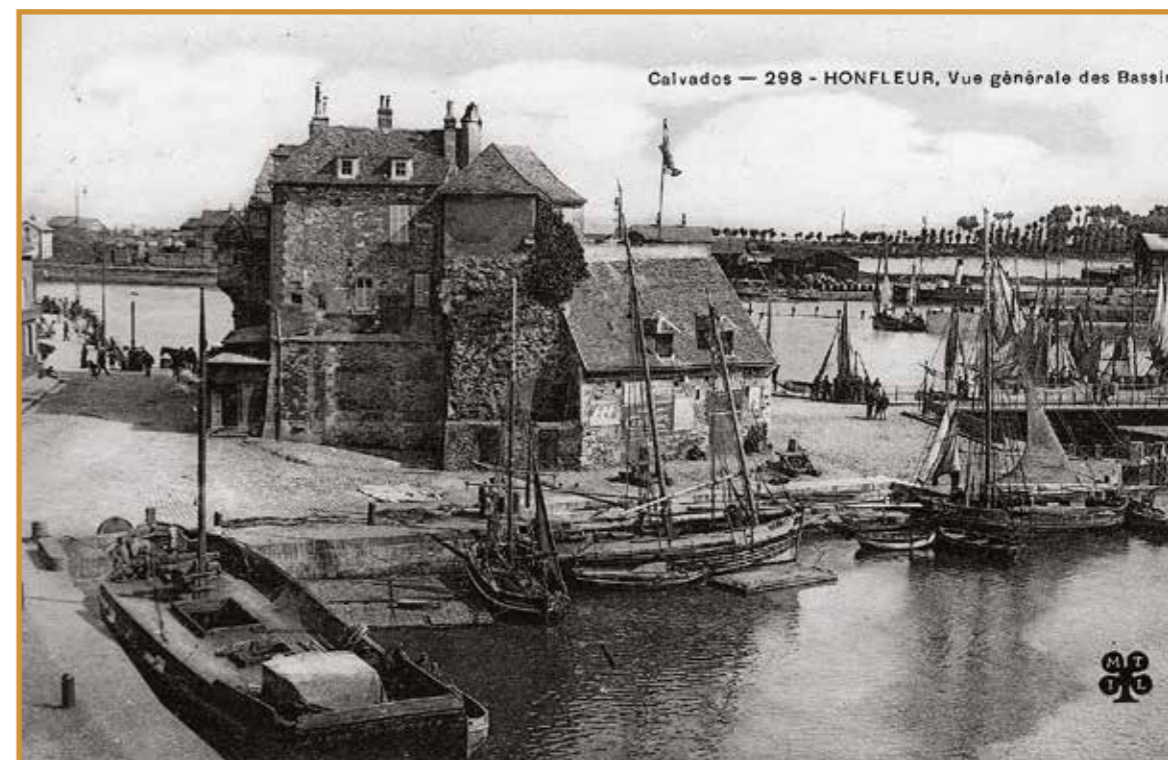
de bureau d'écriture et de bureau de dessin ; au-dessus, une chambre fut utilisée comme salle de dépôt des modèles et des plans. L'ingénieur du port avait ses appartements dans le reste de l'immeuble et avait établi son propre bureau dans le local construit au-dessus de la partie de l'ancienne courtine située près du pertuis du bassin. Cette décision de la préfecture peut aussi s'expliquer par le fait que l'administration de l'État considérait que cette installation s'inscrivait en continuité des fonctions de l'édifice. Pendant tout le XVIII^e siècle, le port avait bénéficié d'un service dirigé par des ingénieurs du roi qui avaient en charge son entretien et son aménagement, et il est possible que ce service ait été déjà installé dans la Lieutenance¹³ qui formait une sorte de

belvédère sur le port, permettant d'observer le mouvement des navires dans les bassins et l'avant-port.

Au rez-de-chaussée, différents bâtiments adossés au mur de la courtine, au sud, ou au mur du boulevard, à l'est, appartenaient à deux institutions qui jouaient un rôle dans l'administration et le fonctionnement du port : la douane et la réparation navale.

L'appentis édifié vers 1750 au profit de l'Hospice continua de servir de magasins d'appareils de marine avec, à côté, une annexe abritant les fourneaux pour le chauffage du brai et du goudron. Ces locaux étaient loués aux entreprises de calfat qui utilisaient la cale de carénage.

En 1837, afin de pouvoir mettre en œuvre



L'appentis utilisé pour le magasin d'appareils de marine.
Honfleur, Musée Eugène Boudin

le plan de modernisation du port, un décret autorisa la démolition de certains éléments de fortification attenants à la terrasse haute de la Lieutenance : la terrasse basse dominant l'avant-port, le mur de courtine à partir de l'ancienne porte jusqu'au pertuis. Les travaux furent réalisés en 1839. L'ingénieur du port, dont le bureau situé au-dessus du mur de courtine fut démolit, dut se replier sur la pièce située au deuxième étage des anciens appartements du Lieutenant. L'ancienne salle du tribunal de commerce, qui avait été transférée dans la nouvelle mairie depuis 1836, fut amputée de la moitié de sa superficie par la démolition d'une partie du porche voûté sur lequel la pièce était édifiée, et fut annexée par les services des Ponts et Chaussées (cette pièce avait

été occupée auparavant pendant quelque temps par un citoyen anglais qui la louait à la ville). Le corps de garde des douanes adossé au mur du boulevard, à côté de la porte qui donnait accès à la terrasse basse, face à l'entrée du Vieux Bassin, fut démolit et rebâti le long de la terrasse haute, à l'emplacement de la partie du passage voûté qui avait été démolit, ce qui bloquait le passage sous le porche qui fut complètement fermé. D'autres petites constructions vinrent s'adosser sur le mur, à droite de la façade du pavillon.

La ville réclama à plusieurs reprises que la Lieutenance lui fût restituée, mais l'État faisait valoir, pour refuser la demande, qu'elle ne lui avait été donnée qu'à des conditions qui n'avaient pas été honorées par la municipa-